



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR
769, route Principale, Très-St-Rédempteur (Québec) J0P 1P1
tél.: (450) 451-5203 fax.: 450) 451-8894
mun.tsr@tressaintredempteur.ca
www.tressaintredempteur.ca

Le 10 novembre 2015

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 955 du code municipal, il me fait plaisir de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.

1) Voici les derniers états financiers pour l'année 2014

En résumé et selon le dernier rapport de nos auditeurs, les revenus de la municipalité se sont chiffrés à 813 239 \$ dont 52 606 \$ à des fins d'investissements, les charges à 783 214 \$ et des éléments de conciliations à des fins fiscales de 8 549 \$ ce qui laisse un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 58 344 \$ donc 10 660 \$ ont été réservé pour l'exercice 2015. L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2014 est de 87 964 \$. L'excédent de fonctionnement affecté est de 10 660 \$, est constitué exclusivement de l'affectation au budget 2015. De plus la municipalité dispose d'un fonds de roulement de 50 000 \$ et d'un fonds pour terrain de jeux de 8 344 \$,

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2014

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de sa dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2) Indications préliminaires quant aux états financiers pour l'année 2015

Au 31 décembre prochain, nous prévoyons terminer l'année avec un léger surplus budgétaire grâce aux nouvelles constructions et rénovations ainsi qu'aux droits de mutation reçus suite aux ventes immobilières.

3) Plan triennal d'immobilisations 2015-2017

Comme présenté en décembre dernier, nous avons mis l'accent sur les travaux d'aménagement de l'ancienne église en centre socioculturel, avec un investissement de 1 048 944\$. De plus, nous avons effectué le reprofilage de plusieurs fossés, la sécurisation de certains accotements, la réfection de la chaussée, le remplacement ou l'ajout de ponceaux à des endroits critiques, ainsi que l'installation de nouveaux panneaux de signalisation aux abords du parc Cavaleri. En 2016 et 2017, le Conseil entend investir dans ses infrastructures routières, installer de nouveaux points d'eau pour les incendies, réaliser la caractérisation des milieux humides de la zone comprise dans le Plan particulier d'urbanisme, se pencher sur la finalisation du plan de sécurité civile, effectuer l'aménagement ou le réaménagement des locaux de l'hôtel de ville et installer des modules de jeu pour enfants dans le parc Cavaleri.

LES REVENUS ET SUBVENTIONS

En plus des revenus courants, la municipalité a bénéficié cette année des subventions suivantes :

Petite voirie 12 000\$: avec l'aide de cette subvention discrétionnaire, accordée par la ministre, Mme Lucie Charlebois, pour l'amélioration de l'état de nos routes et fossés, nous avons effectué des travaux de profilage de fossé dans le domaine des lacs, sur le chemin des Pommiers-Fleuris et des Orioles, au coin de la rue des Merles et du Ruisseau et sur la rue des Hérons.

Subventions par la Caisse Populaire Desjardins de 2 000,00 \$: ce montant, déjà encaissé, a été demandé pour subvenir à l'achat du best-seller du mois pour la bibliothèque.

Programme TECQ III (2014-2018): Nous avons reçu la confirmation que le montant auquel la municipalité a droit dans le cadre de ce programme est de 645 942,00 \$ et ce montant a été affecté par le conseil au projet d'aménagement de l'ancienne église et du presbytère lors de l'adoption du règlement d'emprunt numéro 206. Les versements annuels provenant de ce programme serviront donc à rembourser l'emprunt contracté.

LES DÉPENSES DE L'ANNÉE EN COURS

SERVICES MUNICIPAUX

Ententes et contrats de 25 000\$ et plus

| Objet | Noms | Montant (taxes incluses) |
|------------------------|--|-------------------------------------|
| Église | Construction Encore Ltée | 1 048 993,96 \$ |
| Service de déneigement | Les puits artésiens Gaston Lefebvre Inc. | 75 055,68 \$ |
| | | |
| | | |

Traitement des élus municipaux

Pour l'année 2015, le maire a reçu une rémunération annuelle de 10 177 \$ et une allocation de dépenses de 5 088\$. Chacun des conseillers a reçu une rémunération équivalente à un tiers soit : 3 392 \$ et une allocation de dépenses de 1 696 \$ conformément au règlement 198.

En 2015 le maire reçoit à titre de membre de la M.R.C. Vaudreuil-Soulanges une rémunération de;

| | |
|----------------------|-------------------|
| Comité administratif | 225 \$ par séance |
| Grand conseil | 235 \$ par séance |

En 2015 le maire reçoit de la FQM;

| | |
|--|-------------------|
| Comité liaison FQM/SQ | 104 \$ par séance |
| Conseil d'administration | 153 \$ par séance |
| Commission permanente sécurité publique et technologies de l'information | 104 \$ par séance |
| Agence 311/911 | 104 \$ par séance |

De plus je participe aux conseils d'administration suivants bénévolement;

Conseil régional des élus de la Vallée du Haut Saint-Laurent (Comité de transition)
Conseil du patrimoine religieux du Québec

Nouveau développement domiciliaire

La construction des infrastructures a débuté et le projet de développement se déroule bien.

Diminution de la population

Selon la Gazette officielle nous constatons une diminution démographique à la baisse pour 2015 et notre population se situe maintenant à 915.

Bibliothèque municipale

Nous vous rappelons que les jours et heures d'ouverture sont le **mercredi de 19h à 21h et le samedi de 10h à midi.**

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/redempteur
Courriel : redempteur@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Subventions activités sportives pour les jeunes

Le programme de remboursement des frais d'inscriptions des enfants à une activité sportive ou à un camp de jour est toujours en vigueur. Sur présentation d'un reçu avant le 3 décembre prochain, vous pourrez obtenir un remboursement d'un maximum de 60 \$ par enfant pour une activité sportive ou pour le camp de jour.

4) Orientations générales du prochain budget pour l'année 2016

Nous nous concentrerons à poursuivre une gestion serrée de nos dépenses pour être en mesure de faire face aux hausses de tarifs dans plusieurs sphères qui touchent nos activités ainsi qu'aux charges gouvernementales qui nous sont remises.

Nous attendons également des développements en lien avec le Ministère de la Famille afin de se doter d'une politique familiale municipale dans le but de soutenir une gamme d'activités et de services mieux adaptés aux besoins des familles.

Lors de la préparation du budget, nous allons notamment nous pencher sur l'installation d'une borne d'incendie afin d'assurer la sécurité de nos citoyens et de nous conformer au nouveau schéma de couverture de risques. De plus, nous prévoyons la mise en ligne de notre nouveau site Internet dès janvier, l'installation de modules de jeu pour enfants dans le parc Cavaleri et la réfection de certaines portions de chaussée dans le Domaine des lacs.

Pour ce qui est de la collecte des déchets, les collectes hebdomadaires seront maintenues pour l'année 2016 ainsi que la collecte mensuelle des gros rebuts. Veuillez toutefois noter, qu'à compter de 2017, la collecte des déchets passera à une aux deux semaines lors de la période hivernale et que la collecte des gros rebuts ne sera plus offerte. Le conseil tient à réduire au maximum la quantité de rebuts et l'inauguration de l'écocentre de Rigaud, prévue pour le printemps 2016, ainsi que l'introduction du compostage en 2017 nous permettront d'effectuer ces changements dans le respect de l'environnement et des citoyens de Très-Saint-Rédempteur

5) Plan triennal d'immobilisations 2016-2018

Pour l'année 2016, l'aménagement de l'hôtel de ville est une priorité à considérer. En ce qui concerne l'année 2017, les objectifs sont déjà connus et demeurent les mêmes. Pour ce qui est de 2018, les priorités devraient êtres, l'ajout d'une dernière borne sèche dans le village, la réfection de certaines routes ainsi que de répondre à tout autre élément imprévu.

Conclusion

Nous poursuivons la préparation du budget d'opération pour l'année 2016 en maintenant le cap sur la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens. Les projets d'investissements en infrastructures et en équipements mentionnés précédemment seront importants au cours des prochaines années et nous avons l'intention d'aller de l'avant avec ces projets d'une façon responsable face aux contribuables.

Adoption du budget 2016

En terminant, le **budget pour l'année 2016** sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **8 décembre 2015 à 19h30** au centre communautaire, 769 route Principale à Très-Saint-Rédempteur.

Bienvenue à toutes et à tous !

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal au (450) 451-5203, du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h00.

DONNÉ À Très-Saint-Rédempteur, ce 10^e jour du mois de novembre 2015.

Le maire,



Jean Lalonde